

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

-----  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**SECRETARIAT D'ETAT  
AU PLAN**

**DIRECTION NATIONALE  
DU PLAN**



Coopération Technique Allemande

**CONSEILLER**

## **RAPPORT DE MISSION**

**ADAPTATION DU MODELE DE SIMULATION DE L'ECONOMIE  
GUINEENNE (MSEGUI) AUX BESOINS D'ANALYSE ET DE  
PREVISION DANS LE CADRE DE L'ELABORATION ET DU SUIVI  
DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

**Rolf MEIER**

**Novembre 2001**

## **1. INTRODUCTION**

Le présent rapport retrace les résultats des travaux effectués lors d'une mission qui s'est déroulée à Conakry du 5 au 26 novembre 2001. Cette consultation fait partie des activités appuyées par la GTZ dans le cadre du projet "Conseiller au Secrétariat d'Etat au Plan auprès du Ministère de l'Economie et des Finances", en vue de perfectionner les instruments d'analyse et de prévision macro-économiques.

Au cours de son séjour, le consultant a procédé à un certain nombre d'aménagements du modèle de prévision MSEGUI, en vue de son adaptation aux besoins d'analyse et de prévision dans le cadre de l'élaboration et du suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Le présent rapport résume les travaux effectués en collaboration avec l'équipe constituée sous la supervision de Monsieur Abdoulaye TOURE, Chef de la Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques (DESM)<sup>1</sup> à la Direction Nationale du Plan (DNP), et contient des recommandations concernant la poursuite des travaux.

Lors de son séjour, le consultant a pu rencontrer des responsables du Secrétariat d'Etat au Plan. Il a eu de multiples séances de travail avec les cadres de la Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques. Que tous ceux qui de près ou de loin ont concouru à la réalisation de la mission, trouvent ici ses remerciements sincères.

## **2. RESUME DES TRAVAUX EFFECTUES ET RECOMMANDATIONS**

Les travaux réalisés lors de la mission sont présentés à la page 18 dans un tableau synoptique dans l'annexe 1. Pour chaque activité, le tableau indique l'état d'avancement des travaux ainsi que les actions nécessaires pour les terminer.

Au cours de la mission, les possibilités de l'intégration d'un TES dans la maquette ont été étudiées (voir chapitre 3). La Division de la Comptabilité Nationale (DCN), avec l'appui du projet GTZ est en train de finaliser la confection du Tableau Entrées - Sorties (TES) 1998. Celui-ci pourrait être prêt assez rapidement. Un certain nombre de travaux sont encore nécessaires pour compléter l'information (notamment sur les consommations intermédiaires importées, la séparation des comptes des secteurs moderne et informel et les transferts), vérifier la cohérence et la plausibilité des coefficients techniques, contrôler les équilibres ressources-emplois et expliquer en particulier les différences constatées avec les publications antérieures de la comptabilité nationale. La publication du TES devrait être accompagnée d'une note méthodologique détaillée sur l'établissement du TES et les sources exploitées. Aussi serait-il in-

---

<sup>1</sup> Voir en annexe 1 la liste des membres de l'équipe ainsi que des autres personnes rencontrées.

intéressant de présenter une analyse de l'économie guinéenne à travers une étude des coefficients du TES.

La structure du TES agrégé qui sera incorporé dans MSEGUI, a été élaborée au cours de la mission. Une maquette a été élaborée qui servira de grille de passage entre les TES détaillé et agrégé. L'intégration du TES dans MSEGUI permettra notamment d'assurer une meilleure cohérence des prévisions du secteur réel et des prix. Elle facilitera l'analyse des interdépendances des différentes branches de l'économie guinéenne et contribuera à déceler les effets d'entraînement des secteurs porteurs de croissance. En exploitant les différentes enquêtes disponibles sur les revenus et les consommations des ménages (ESIP, EIBC etc.), l'on pourra ensuite intégrer dans MSEGUI, autour du TES une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS), qui décrira la répartition des revenus et de la consommation privée entre les différents groupes socio-économiques, ce qui facilitera considérablement les analyses faites dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Un nouveau module "Dépenses publiques prioritaires" a été créé (voir chapitre 4). Il s'agit de décrire l'évolution des dépenses par secteur prioritaire, de manière à déterminer le rythme possible de recentrage des dépenses publiques sur les dépenses qui ont un impact sur la pauvreté. A cet effet, il est prévu d'introduire chaque fois que cela est possible un lien entre dépenses et objectifs traduits par les indicateurs associés à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. La conception et l'implantation, à l'intérieur de ce module, d'un sous-module "Enseignement primaire" ont été achevées. Celui-ci permet de suivre la programmation et le suivi des dépenses publiques du secteur de l'enseignement de base ainsi que de déterminer l'impact sur les taux de scolarisation.

Le modèle a été calibré pour correspondre aux données qui figurent dans les annexes V et VI du DRSP (version provisoire, novembre 2001) et aux réalisations budgétaires fournies par la Direction Nationale du Budget (DNB), tout en utilisant les statistiques sur les effectifs des élèves dans l'enseignement primaire public et privé, le personnel enseignant et les salles disponibles dans le public. Ce travail de calibrage a été difficile à réaliser en raison des différences constatées au niveau des paramètres utilisés par les différentes sources.

La définition du taux de scolarisation et la détermination de la population cible (la population scolarisable, c'est-à-dire la population de la tranche d'âge entre 7 et 12 ans) constitue une source de divergence supplémentaire. En utilisant la population scolarisable calculée à partir du nouveau module démographique, qui intègre les élèves fréquentant le primaire privé dans le calcul, l'on obtiendrait des taux **nationaux** significativement supérieurs. Il n'était pas possible de résoudre tous ces problèmes au cours de la mission en raison de l'absence des cadres chargés du DRSP et des programmes sectoriels, qui étaient partis pour animer les séminaires régionaux sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. En vue de finaliser ce module, il faudrait donc prévoir rapidement une séance de travail avec tous les responsables du secteur et du DRSP pour harmoniser les points de vue sur les paramètres utilisés et les hypothèses sous-jacentes. La DESM pourra ensuite, en étroite collaboration avec les personnes ressources des secteurs concernés, entamer l'établissement des sous-modules similaires pour les autres secteurs.

Enfin, un nouveau module "Démographie" a été conçu et apprêté au cours de la mission (voir chapitre 5). Un tel module est nécessaire pour suivre dans MSEGUI certains indicateurs qui sont définis dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le plus souvent, le calcul de ces indicateurs est basé sur des groupes-cibles constitués par la totalité ou une fraction de la population (par exemple femmes, enfants scolarisables, actifs agricoles, etc.). Les calculs faits avec le module montrent que les hypothèses émises dans le DSRP sur les taux de croissance de la population et de ses composantes (population scolarisée, par exemple) méritent d'être réexaminées.

L'annexe 5 comprend un résumé de l'état d'avancement de l'adaptation du MSEGUI aux besoins d'analyse et de prévision pour les besoins de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et une liste des activités identifiées qui sont nécessaires pour que cet instrument réponde pleinement à l'objectif fixé.

Le consultant saisit l'occasion pour souligner l'importance de la mise en place d'un réseau d'échange d'informations autour du modèle. Les représentants sectoriels devraient être associés systématiquement en tant que personnes-ressources pour :

- valider régulièrement les données collectées et intégrées dans la base de données du modèle,
- collaborer à la construction des modules sectoriels,
- participer à l'établissement des projections, notamment la formulation d'hypothèses sur l'évolution des paramètres dans leurs secteurs respectifs.

Ce principe ne semble pas toujours être respecté lors de l'établissement du CDMT et du DRSP, de sorte que l'exercice des cadrages macro-économiques ne semble pas suffisamment inséré dans le processus d'élaboration de ces programmes. L'outil n'est pas utilisé à chaque étape du processus, afin de vérifier la cohérence macro-économique des projections sectorielles et budgétaires. Cette réflexion sur la faisabilité du cadrage macro-économique et la disponibilité des ressources budgétaires est essentielle pour préparer la prise de décision sur la meilleure allocation des ressources, susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté. Dans la pratique actuelle, le travail semble s'apparenter plutôt à un exercice artificiel réalisé avec la collaboration des institutions financières internationales en aval du processus, qui sert à habiller par un cadrage macro-économique les orientations prises sans véritable recours au modèle.

Une raison pour la faible utilisation de l'outil est sans doute la taille réduite de l'équipe chargée de gérer le modèle et les nombreuses sollicitations pour des tâches non directement liées à leur activité principale. En effet, cette équipe nécessite d'être renforcée par au moins deux cadres économistes, en vue de devenir entièrement opérationnelle. Une autre raison semblerait l'absence de relations soutenues avec les services chargés de la préparation et du suivi du budget, manifestée au cours de la mission, par la difficulté d'obtenir, par exemple les documents de base ayant servi à l'élaboration des programmes du CDMT. A ce niveau, des décisions d'ordre institutionnel sont nécessaires, afin d'assurer une meilleure implication de l'équipe.

La prochaine mission du consultant est prévue au mois d'avril / mai 2002. A cet effet, le Tableau 1 indique les travaux qui devraient être réalisés auparavant par la Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques.

### 3. L'INTEGRATION DU TABLEAU ENTREES - SORTIES (TES) DANS MSEGUI

Au cours de la mission, les possibilités de l'intégration d'un TES dans la maquette ont été étudiées. En effet, la Division de la Comptabilité Nationale, avec l'appui du projet GTZ est en train de finaliser la confection du Tableau Entrées - Sorties (TES) 1998. Celui-ci pourrait être prêt assez rapidement. Une première monture du TES a été présentée et examinée lors de la mission<sup>2</sup>. Un certain nombre de travaux sont encore nécessaires en vue d'achever l'établissement du TES.

Il s'agit d'abord de **compléter l'information** :

- La ligne des consommations intermédiaires importées doit être remplie.
- De même, il faut déterminer la ligne des transferts.
- Pour certaines branches, il serait intéressant de connaître les sous-comptes des composantes modernes et informelles / traditionnelles, notamment en ce qui concerne les industries manufacturières, les BTP, le commerce et les transports.

Il s'agit ensuite de **vérifier la cohérence et la plausibilité des coefficients techniques** : D'une part, la version provisoire du TES 1998 comporte un certain nombre de cases vides pour lesquelles l'on supposerait que des consommations existent, par exemple l'absence de fournitures de la sylviculture aux autres secteurs agricoles, aux industries extractives, aux BTP (!), etc. De même, le TES n'enregistre aucun intrant de la branche agriculture ou de l'industrie manufacturière venant de l'élevage, etc. Il y a d'autre part, une grande différence entre la valeur de la production du commerce (1.122 milliards de FG) et le total des marges commerciales réparties (683 milliards de FG), la différence ne pouvant raisonnablement être imputée aux activités connexes de la branche.

Il faudrait ensuite **examiner ligne par ligne les équilibres ressources-emplois** et en particulier, expliquer les différences constatées au niveau de la valeur ajoutée par rapport aux publications antérieures de la comptabilité nationale comme indiqué dans le tableau suivant :

---

<sup>2</sup> Des enquêtes ont été réalisées selon les prescriptions du SCN. Le consultant n'a pas eu à examiner ni le déroulement des enquêtes, notamment l'état de remplissage des questionnaires, ni les modalités de dépouillement.

**Valeur ajoutée du TES 1998 (provisoire novembre 2001)  
et valeur ajoutée issue du dernier cadrage MSEGUI (septembre 2001)  
(millions de FG)**

<b>Branche</b>	<b>TES provisoire</b>	<b>MSEGUI Sept 01</b>	<b>Différence</b>
Production végétale	532 280	483 925	48 355
Sylviculture et exploit. forestière	98 285	86 845	11 440
Pêche	47 475	27 634	19 841
Elevage	277 349	140 945	136 404
Industries extractives	763 181	703 331	59 850
Industries manufacturières	950 421	157 706	792 715
Electricité, gaz et eau	54 693	24 962	29 731
Bâtiments&travaux publics	373 772	375 114	-1 342
Commerce de gros et détail	1 026 758	1 149 034	-122 276
Transports, entrepôts, communications	275 448	257 284	18 164
Autres services	625 920	229 047	396 873
Administrations	281 797	446 190	-164 393
<b>Total Valeur ajoutée</b>	<b>5 307 379</b>	<b>4 082 016</b>	<b>1 225 363</b>
TDI	142 570	164 654	-22 084
<b>PIB</b>	<b>5 449 949</b>	<b>4 246 670</b>	<b>1 203 279</b>

Après les compléments d'information et l'achèvement des vérifications des coefficients du TES, il faudrait procéder à sa publication. Ceci pourrait être l'occasion de présenter une analyse de la structure actuelle de l'économie guinéenne à travers une étude des coefficients du TES. Il faudrait songer aussi à publier une note méthodologique détaillée sur la confection du TES et les sources exploitées.

Le TES sera intégré dans MSEGUI sous forme agrégée. La structure du TES agrégé qui a été arrêtée au cours de la mission, est présentée à la page 7. Le TES agrégé comportera huit branches choisies en fonction de leur importance soit au plan de la création de la valeur ajoutée, soit au plan des exportations. L'industrie manufacturière, les BTP, le commerce et les transports seront ventilés entre leurs composantes modernes et informelles, et ceci afin de faciliter, plus tard, le recoupement envisagé avec les groupes socio-économiques. Compte tenu de l'importance de l'agriculture, on retiendra les quatre sous-branches production végétale, sylviculture, élevage et pêche, pour lesquelles MSEGUI comprend déjà des sous-modules spécifiques. Pour la même raison, l'on distinguera, au sein de l'industrie extractive, l'extraction de bauxite, du diamant, de l'or et les autres (essentiellement les carrières, fournisseurs des BTP).

## Structure du TES agrégé à intégrer dans MSEGUI (ressources)

Tableau des Entrées-Sorties 1998 agrégé		1. Agriculture, chasse, sylvic., pêche, élevage				2. Industries extractives				3. Industries manufact.		4. Elec, gaz, eau	5. BTP		6. Commerce		7. Transports, communic.		8. Autres servi.	9. Adm. publ.	CI par produit
		11	12	13	14	23	24	25	Autres	M	I		M	I	M	I	M	I			
Produits (en millions GNF)																					
1	Production végétale																				
2	Sylviculture et exploit. forestière																				
3	Pêche																				
4	Élevage																				
5	Extraction de la bauxite																				
6	Extraction du diamant																				
7	Extraction de l'or																				
8	Extraction pierre à bâtir, sable et autres minéraux																				
9	Industries manufacturières (moderne)																				
10	Industries manufacturières (informel)																				
11	Electricité, gaz et eau																				
12	Bâtiments et travaux publics (moderne)																				
13	Bâtiments et travaux publics (informel)																				
14	Transports, entrepôts, communications (moderne)																				
15	Transports, entrepôts, communications (informel)																				
16	Autres services																				
17	Administrations publiques																				
18	Total CI par branche																				
19	dont CI importées																				
20	Valeur ajoutée par branche																				
21	Rémunération des salariés																				
22	Excédent net d'exploitation																				
23	Consommation de capital fixe																				
24	Impôts indirects																				
25	(Moins) Subventions d'exploitation																				
26	Production par branche																				
27	Transferts																				
28	Production distribuée des produits																				
29	Marges commerciales																				
30	Importations																				
31	Droits et taxes sur importations																				
32	Total Ressources																				

Structure du TES agrégé à intégrer dans MSEGUI (emplois)

Tableau des Entrées-Sorties 1998 agrégé		Consommation finale			Formation brute de capital fixe				Variation de stocks			Exports biens & services	Total Emplois
Produits (en millions GNF)		Totale	Privée	Adm.Pub.	Totale	SQS & IF	AP & IPSBL	MEN & EI	Totale	SQS	MEN & EI		
1	Production végétale												
2	Sylviculture et exploit. forestière												
3	Pêche												
4	Elevage												
5	Extraction de la bauxite												
6	Extraction du diamant												
7	Extraction de l'or												
8	Extraction pierre à bâtir, sable et autres minéraux												
9	Industries manufacturières (moderne)												
10	Industries manufacturières (informel)												
11	Electricité, gaz et eau												
12	Bâtiments et travaux publics (moderne)												
13	Bâtiments et travaux publics (informel)												
14	Transports, entrepôts, communications (moderne)												
15	Transports, entrepôts, communications (informel)												
16	Autres services												
17	Administrations publiques												
18	Total CI par branche												
19	dont CI importées												
20	Valeur ajoutée par branche												
21	Rémunération des salariés												
22	Excédent net d'exploitation												
23	Consommation de capital fixe												
24	Impôts indirects												
25	(Moins) Subventions d'exploitation												
26	Production par branche												
27	Transferts												
28	Production distribuée des produits												
29	Marges commerciales												
30	Importations												
31	Droits et taxes sur importations												
32	Total Ressources												



Une maquette a été élaborée qui servira de grille de passage entre les TES détaillé et agrégé. L'intégration du TES dans MSEGUI permettra notamment d'assurer une meilleure cohérence des prévisions du secteur réel et des prix. Elle facilitera l'analyse des interdépendances des différentes branches de l'économie guinéenne et contribuera à déceler les effets d'entraînement des secteurs porteurs de croissance. En exploitant les différentes enquêtes disponibles sur les revenus et les consommations des ménages (ESIP, EIBC etc.), l'on pourra ensuite intégrer dans MSEGUI, autour du TES une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS), qui décrira la répartition des revenus et de la consommation privée entre les différents groupes socio-économiques.

#### **4. LE MODULE "DEPENSES PUBLIQUES PRIORITAIRES"**

##### **4.1. Introduction**

L'élaboration et le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté nécessitent des instruments d'analyse permettant de guider les décideurs dans le choix de la politique économique à mettre en œuvre. En particulier, il s'agit d'adapter le modèle MSEGUI, afin qu'il puisse servir pour la programmation et le suivi des dépenses publiques dans le cadre du CDMT et de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

En vue de rendre le modèle MSEGUI apte à répondre à ces préoccupations, le développement d'un module des dépenses publiques prioritaires a été entamé au cours de la mission. L'objectif de ce module est de décrire l'évolution des dépenses par secteur prioritaire, de manière à déterminer le rythme possible de recentrage des dépenses publiques sur les dépenses qui ont un impact sur la pauvreté. A cet effet, il est prévu d'introduire chaque fois que cela est possible, un lien entre dépenses et objectifs traduits par les indicateurs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Lors de la mission, un sous-module "Enseignement primaire" qui doit permettre de suivre la programmation et le suivi des dépenses publiques allouées à l'enseignement de base et d'évaluer l'impact sur les taux de scolarisation, a été conçu et implanté.

##### **4.2. La structure du module "Dépenses publiques prioritaires"**

Dans un premier temps, le module retrace les dépenses budgétaires des secteurs prioritaires suivants :

###### **Total des dépenses budgétaires prioritaires**

Secteur de l'éducation

Enseignement supérieur et recherche scientifique

Enseignement pré-universitaire et Education civique

Enseignement technique et format. professionnel

Santé publique

Agriculture et Elevage

Pêche et Aquaculture

Transports et travaux publics

Conformément à la nomenclature budgétaire, pour chacun des secteurs, les différentes catégories de dépenses sont considérées :

Personnel  
Fonctionnement  
Interventions  
Investissements

Les données sur l'exécution des dépenses budgétaires proviennent de la Direction Nationale du Budget. En ce qui concerne les projections, un sous-module devrait être réalisé pour chacun des secteurs. Un premier sous-module a été conçu au cours de la mission qui peut servir de modèle pour la création des autres sous-modules. Quant aux autres sous-secteurs, des sous-modules pourraient être réalisés rapidement en s'inspirant de ce premier prototype.

Les dépenses des différents secteurs prioritaires sont additionnées et comparées aux allocations budgétaires déterminées par le cadrage macro-économique qui est effectué, compte tenu des contraintes des secteurs réels et extérieurs, dans MSEGUI (notamment dans le module "Budget" et "TOFE"). Il est ainsi possible de déterminer la part de chacun des secteurs prioritaires dans le budget national, ainsi que les parts des secteurs prioritaires dans le budget de fonctionnement (Titres III et IV) et de connaître l'enveloppe budgétaire disponible pour les secteurs non prioritaires.

Plusieurs cas de figure sont possibles en cas de divergences entre les besoins exprimés dans les programmes prioritaires et les ressources disponibles, notamment :

- une diminution / augmentation proportionnelle des allocations pour tous les secteurs (prioritaires et non prioritaires),
- un ajustement uniquement au niveau des secteurs non prioritaires, laissant ainsi inchangées les allocations prévues pour les programmes prioritaires,
- des réaménagements au sein des secteurs, entre dépenses de fonctionnement et d'investissement d'une part, et des différents programmes d'autres part,
- une nouvelle répartition des allocations entre les secteurs prioritaires, par exemple maintien des enveloppes prévues pour le secteur santé au détriment de celui de l'enseignement primaire,
- enfin, une révision des paramètres ayant permis d'établir les budgets associés aux programmes, en préconisant des mesures pour modifier les coûts unitaires (rémunérations des fonctionnaires et contractuels, modification des circuits d'approvisionnement pour faire baisser les coûts des médicaments etc.).

A l'étape actuelle de la modélisation, tous ces ajustements se font manuellement par l'utilisateur. Dans tous les cas, la maquette calculera les répercussions sur la réalisation des indicateurs des programmes prioritaires et le poids des enveloppes sectorielles dans le budget. Plusieurs itérations faisant intervenir des décisions sur l'allocation définitive des ressources aux secteurs prioritaires et non prioritaires, sont nécessaires.

### 4.3. Le sous-module "Enseignement primaire"

L'élaboration de ce sous-module s'est essentiellement inspirée du modèle disponible à la Cellule CDMT Education au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique. Ce modèle est régionalisé et assez détaillé. Afin de ne pas alourdir le fonctionnement du modèle MSEGUI, seuls quelques paramètres-clés ont été retenus :

- le taux brut de scolarisation au primaire : dans la maquette, il s'agit du taux **national** de scolarisation, définit comme le rapport entre tous les élèves du primaire, aussi bien dans le public que le privé, et la population scolarisable (7 à 12 ans)<sup>3</sup>
- le ratio brut élèves / maîtres
- le salaire moyen annuel
  - titulaires
  - contractuels
- la progression annuelle des rémunérations
- le pourcentage des primes, indemnités, allocations par rapport au salaire de base
- le pourcentage des titulaires à perfectionner (formation continue)
- le coût unitaire de la formation continue
- le pourcentage des contractuels à former (formation initiale)
- le coût unitaire de la formation initiale
- le pourcentage des dépenses du personnel administratif par rapport aux dépenses salariales pour les enseignements
- le ratio des autres dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses du personnel
- le ratio des dépenses de fonctionnement par élève du public
- le ratio moyen élèves par salle
- le coût unitaire de construction d'une salle
- l'augmentation annuelle des prix pour la construction d'une salle
- le pourcentage de salles de classe à réhabiliter par an par rapport au stock
- le coût unitaire de réhabilitation d'une salle
- l'augmentation annuelle des prix pour la réhabilitation d'une salle
- le pourcentage de salles à équiper (mobilier) par an par rapport au stock
- le coût unitaire de l'équipement
- l'augmentation annuelle des prix de l'équipement
- le pourcentage de salles à doter en fournitures à usage collectif par an par rapport au stock
- le coût unitaire
- l'augmentation annuelle des prix des fournitures
- le coût unitaire des rénovations et extensions IRE / DPE
- l'augmentation annuelle des prix

Les variables du module sont :

---

<sup>3</sup> Dans le DSRP et le modèle de la Cellule Education le taux est défini comme ratio entre élèves inscrits au public / population scolarisable excluant ainsi la fraction des élèves fréquentant le privé.

- la population scolarisée publique et privée (primaire) par sexe et par milieu
- les effectifs du privé par sexe
- les effectifs du public par sexe et par milieu
- les enseignants chargés de classe du public
  - titulaires
  - contractuels
- la masse salariale des enseignants
  - titulaires
  - contractuels
- les dépenses de formation continue des maîtres
- le nombre d'enseignants à former
- les dépenses de formation initiale des contractuels
- le nombre de contractuels en formation
- les dépenses salariales pour le personnel administratif
- les autres dépenses de fonctionnement
- les dépenses de construction des salles de classe
- les salles en service dans le pays
- le nombre de constructions de salles par an
- les dépenses de réhabilitation des salles de classe
- le nombre de réhabilitations de salles de classe par an
- les dépenses d'équipement des salles de classe
- le nombre de salles à équiper en mobilier
- les dépenses de fournitures des salles de classe
- le nombre de salles à doter en fournitures à usage collectif
- les dépenses de rénovations et extensions IRE / DPE
- le nombre unités administratives en rénovation et / ou en extension

Le modèle a été calibré pour correspondre aux données qui figurent dans les annexes V et VI du DRSP (version provisoire, novembre 2001) et aux réalisations budgétaires fournies par la DNB (fichier "Recap CDMT.xls"), tout en utilisant les statistiques sur les effectifs des élèves dans l'enseignement primaire public et privé, le personnel enseignement et les salles disponibles dans le public.

#### 4.4. L'essai de calibrage du sous-module "Enseignement primaire"

Le travail de calibrage a été difficile à réaliser en raison des différences constatées au niveau des paramètres utilisés par les différentes sources. En ce qui concerne les chiffres sur les réalisations et prévisions budgétaires dans les différents documents, l'on observe par exemple pour les dépenses de personnel :

Comparaison des dépenses de personnel dans différents tableaux ( en milliers de FG)	Exécution 1998	Exécution 1999	Prévision-2000
Modèle de la Cellule CDMT Education (Feuille 2)	30 825 328	31 440 720	32 636 899
DRSP - Annexe V : Coût des actions prioritaires pour le secteur de l'éducation et de la santé	29 350 223	29 942 097	31 104 384

Par conséquent les coûts unitaires "apparents" déterminés à l'issu du calibrage, font apparaître d'importantes différences par rapport aux coûts unitaires retenus dans le modèle de la Cellule CDMT Education au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique et dans le DSRP. Ces dissemblances sont d'autant plus importantes que les valeurs de la plupart des autres variables et paramètres divergent également d'un document à l'autre : En ce qui concerne les effectifs inscrits au primaire dans les écoles publiques on constate :

Comparaison des élèves du primaire public dans différents tableaux	1998	1999	2000
Modèle de la Cellule CDMT Education (Feuille 1)	619 925	656 595	715 271
DRSP - Annexe V : Coût des actions prioritaires pour le secteur de l'éducation et de la santé	619 925	668 523	756 998
Statistiques du Service Statistique et Planification au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique <sup>4</sup>	631 561	663 430	690 481

Le même constat au sujet des effectifs des enseignements chargés de classe :

Comparaison des enseignements chargés de classe du primaire public dans différents tableaux	1998	1999	2000
Modèle de la Cellule CDMT Education (Feuille 2)	12 521	12 995	13 974
DRSP - Annexe V : Coût des actions prioritaires pour le secteur de l'éducation et de la santé	12 299	13 285	15 101
Statistiques du Service Statistique et Planification au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique <sup>4</sup>	12 995	13 558	14 267

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de trouver des taux de scolarisation bruts différents :

Comparaison des enseignements chargés de classe du primaire public dans différents tableaux	1998	1999	2000
Modèle de la Cellule CDMT Education (Feuille 1)	48%	50%	52%
DRSP - Annexe V : Coût des actions prioritaires pour le secteur de l'éducation et de la santé	48%	54%	56%
Statistiques du Service Statistique et Planification au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique <sup>4</sup>	54%	57%	61%
Calcul dans MSEGUI en utilisant le module "Démographie" pour déterminer la population scolarisable et en tenant compte des élèves du privé.	57%	58%	59%

Ici, la détermination de la population cible (la population scolarisable, c'est-à-dire la population de la tranche d'âge entre 7 et 12 ans) constitue une difficulté supplémentaire. Il

<sup>4</sup> Signalons que les statistiques divergent parfois aussi entre les différentes publications du département.

semble raisonnable d'intégrer les élèves fréquentant le primaire privé dans le calcul du taux **national** de scolarisation, étant donné que l'objectif est de relever le taux national de scolarisation et non de remplacer l'enseignement primaire privé par le public.

#### **4.5. Tâches restantes pour finaliser le module "Dépenses publiques prioritaires"**

Il n'était pas possible de résoudre tous ces problèmes au cours de la mission en raison de l'absence des cadres chargés du DSRP et des programmes sectoriels, qui étaient partis pour animer les séminaires régionaux sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. En vue de finaliser ce module, il faudrait donc prévoir rapidement une séance avec tous les responsables du secteur et du DSRP pour harmoniser les points de vue sur les paramètres utilisés et les hypothèses sous-jacentes.

La DESM pourra ensuite, en étroite collaboration avec les personnes ressources des secteurs concernés, entamer l'établissement des sous-modules similaires pour les autres secteurs. A cet effet, il faudrait commencer dès à présent à rassembler toutes informations disponibles sur la programmation des dépenses prioritaires. Il faudrait obtenir, si possible, des informations sur les coûts unitaires dans les secteurs prioritaires et les intégrer dans la maquette ainsi que sur les dépenses financées par prêts et dons extérieurs.

## **5. LE MODULE "DEMOGRAPHIE"**

### **5.1. Introduction**

Pour la programmation et le suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, il est nécessaire de disposer d'indicateurs de mise en œuvre et d'impact. Le plus souvent, le calcul de ces indicateurs nécessite la connaissance du groupe-cible constitué par la totalité ou une fraction de la population (par exemple femmes, enfants scolarisables, actifs agricoles, etc.). Pour répondre à ces questions, il a été nécessaire d'intégrer dans MSEGUI un module démographie. En effet, la version utilisée jusqu'alors ne comprenait qu'une seule variable de population, exogène : le taux de croissance annuelle de la population totale.

### **5.2. Les données de base**

Les données de base sont enregistrées dans la feuille "Démobase". Elles proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1996 (RGPH-96), notamment :

- La population par âge simple, selon le sexe et le milieu (rural, urbain), a été fournie par le Bureau National du Recensement (BNR). S'agissant des données brutes à la date du recensement (15 décembre 1996), il a fallu procéder à un traitement, afin d'extrapoler la population en milieu de l'année 1996 et corriger les erreurs de structure d'âge<sup>5</sup>. Tous les chiffres ont ainsi été ajustés compte te-

---

<sup>5</sup> Certains âges sont surestimés en raison des erreurs survenus dans la déclaration de l'âge. D'une manière particulière, les données brutes font apparaître l'attraction pour des âges se terminant par 0 et 5 et un déficit d'enfants de 0 ans.

nu des indications du tableau sur la page 35 des "Perspectives démographiques"<sup>6</sup> (voir le fichier "Guinée Population 1996.xls").

- Les taux bruts de mortalité par âge, sexe et milieu en 1996<sup>7</sup>.
- L'indice synthétique de fécondité, le taux global de fécondité générale ainsi que les taux de fécondité par groupe d'âge et par milieu<sup>8</sup>.
- Le rapport de masculinité à la naissance de 1996 par milieu.

Le RGPH-96 ne fournit aucune information sur les flux annuels de migrations internationales puis que les renseignements ne concernent que l'origine des résidents recensés.

### 5.3. La structure du module

La méthodologie utilisée s'apparente avec la méthode des composantes : Elle permet d'estimer la population par sexe, milieu et âge à partir des générations qui la composent et en faisant des hypothèses sur l'évolution future de la mortalité, de la fécondité et des migrations. Pour les besoins du modèle MSEGUI, il n'est pas nécessaire de représenter en détail tous les paramètres démographiques dans le module. D'ailleurs, la disponibilité des données de base ne le permet pas. Afin de ne pas alourdir le fonctionnement du modèle, seuls quelques paramètres-clés ont été retenus. Ils sont au nombre de sept :

- la distribution des taux de fécondité par âge (TFA) et par milieu
- le taux de mortalité (m), par sexe et par milieu
- le rapport de masculinité à la naissance (RMN)
- l'indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu
- le taux brut de mortalité (TBM) par sexe et par milieu
- le rapport de migration interne nette entre la campagne et la ville (en % de la population rurale) par sexe
- le rapport de migration externe nette, exprimés en % de la population par milieu, par sexe et par milieu

Les variables du module sont :

- la population (P)
- les naissances (N)

---

<sup>6</sup> République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 – Perspectives démographiques**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000.

<sup>7</sup> Les tableaux par sexe et milieu se trouvent dans : République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 – Mortalité**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000, page 21 et s.

<sup>8</sup> République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Fécondité**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000

- les décès (D)
- les migrations nettes (M)

En utilisant les indices  $a$  = âge en année simple,  $s$  = sexe,  $m$  = milieu et  $t$  = temps (année), l'on peut décrire les équations du module en distinguant trois groupes d'âge :

En ce qui concerne la population de moins d'un an, l'on obtient :

$$P_{0,s,m,t} = N_{s,m,t-1} + M_{0,s,m,t-1}$$

c'est-à-dire la population de l'année  $t$  est obtenue par la somme des naissances et des migrations nettes de cette tranche d'âge au cours de l'année précédente.

Pour chaque âge simple de la population âgée de 75 ans et plus, la population de l'année  $(t+1)$  est égale à la population d'âge simple  $(a-1)$ , à laquelle l'on ajoute les migrations nettes et l'on retranche des décès des personnes du même âge intervenus au cours de l'année  $(t-1)$  :

$$P_{a,s,m,t} = P_{a-1,s,m,t-1} + M_{a-1,s,m,t-1} - D_{a-1,s,m,t-1}$$

Pour la population âgée de 75 ans et plus, cette équation devient :

$$P_{75^+,s,m,t} = P_{74,s,m,t-1} + M_{74,s,m,t-1} - D_{74,s,m,t-1} + P_{75^+,s,m,t-1} + M_{75^+,s,m,t-1} - D_{75^+,s,m,t-1}$$

La population totale d'une année est égale à la population de moins d'un an ( $P_{0,s,m,t}$ ), la population de 75 ans et plus ( $P_{75^+,s,m,t}$ ) et la population âgée d'un à 74 ans ( $P_{a,s,m,t}$ ).

Le total des naissances d'une année est égal à la somme des naissances par toutes les femmes en âge de procréer :

$$N_{m,t} = \sum N_{a,m,t} \quad (a = 15 \text{ à } 49)$$

Le nombre de naissances d'une année et d'un âge donné est calculé à partir du nombre de femmes en âge de procréer ( $P_{\text{femmes}}$ ), de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et de la distribution de la fécondité par âge (TFA) :

$$N_{a,m,t} = \text{ISF}_{m,t} * \text{TFA}_{a,m,t} * P_{a,\text{femmes},m,t} \quad (a = 15 \text{ à } 49)$$

Les naissances par sexe sont ensuite déterminées en appliquant au total des naissances annuelles le rapport de masculinité à la naissance (RMN) :

$$N_{s,m,t} = N_{m,t} * \text{RMN}_{s,m}$$

Les décès pour un âge, un sexe et le milieu donnés sont calculés en utilisant les taux de mortalité  $m_{a,s,m,t}$  issus du RGPH-96 appliqué à la population et des migrants nets de l'âge  $a$  en année  $t$  :

$$D_{a,s,m,t} = (P_{a,s,m,t} + M_{a,s,m,t} / 2) * m_{a,s,m,t}$$



L'on suppose que les migrations se font d'une manière continue au cours de l'année, de sorte que la moitié des migrants (nets) est prise en compte dans le calcul de la mortalité.

La distribution des taux de fécondité par âge (TFA), les taux de mortalité (m) et le rapport de masculinité à la naissance (RMN), issus du RGPH-96 sont des paramètres fixes et ne peuvent pas être modifiés par l'utilisateur. Par contre, ce dernier a la possibilité de modifier le niveau de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et du taux brut de mortalité (TBM), en faisant différentes hypothèses sur leur évolution. S'agissant de paramètres structurels, ils ne varient toutefois que très légèrement dans le court et moyen terme.

L'utilisateur a également la possibilité de faire varier les rapport global de migration interne nette entre la campagne et la ville (mesuré en % de la population rurale pour chacun des sexes), ainsi que les rapports de migration internationale nette (exprimés en % de la population en distinguant le milieu et le sexe). En effet, très peu d'informations existent sur les flux de migration interne et internationale, la plupart des statistiques issues des recensements et des enquêtes portant sur le statut de migrant (qui est défini comme un changement du lieu de résidence au cours de la vie), et non sur les flux annuels. Une estimation de l'impact des flux migratoires sur les taux d'accroissement de la population guinéenne portant sur la période 1983 à 93 a été effectuée par l'Enquête sur les migrations et l'Urbanisme en Guinée (EMUG)<sup>9</sup>.

Dans un premier temps et en attendant des enquêtes plus approfondies, ces ratios ont été estimés d'une manière approximative en se calant sur les projections des programmes prioritaires du DSRP et dans le modèle de la Cellule CDMT Education, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique. Ces projections tablent sur un taux de croissance annuel de la population de 3,1%. Ce taux semble supérieur au taux de croissance naturelle de la population de 2,6% tel que calculé par la méthode des composantes décrite ci-dessus. Un ajustement a donc été effectué en admettant un afflux net de l'extérieur de l'ordre de 0,5% par an. Mentionnons que l'EMUG estime le taux de croissance naturelle de la population à 2,5% et la croissance migratoire à 0% (tableau II-12, p.55 du rapport cité).

---

<sup>9</sup> Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest : **Enquête sur les migrations et l'Urbanisme en Guinée (EMUG) 1992-1993 – Rapport national descriptif**, Réseau Guinéen sur les Migrations et l'Urbanisation, Conakry, 1997

## ANNEXE 1 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DE MODELISATION MACRO-ECONOMIQUES (DEBUT AVRIL 2001)

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
Collecte et compilation des données économiques et financières disponibles, afin de compléter et harmoniser les informations sur l'évolution des paramètres, des coefficients et des variables exogènes dans le passé et rendre plus argumentée la formulation des hypothèses	<p>Beaucoup de statistiques ont déjà été rassemblées et intégrées dans la maquette. Leur traitement est désormais largement harmonisé avec les méthodes d'évaluation utilisées dans la Comptabilité Nationale.</p> <p>Lors de la précédente mission, un certain nombre de statistiques à collecter avait été identifié et énuméré dans le tableau des activités joint au rapport du consultant. Pour diverses raisons, ce travail n'a pu être réalisé que partiellement. Le présent tableau reprend donc l'essentiel de recommandations du précédent.</p>	<p>Entre autres, il reste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Compléter les données à extraire de l'ESIP et de l'EIBC, notamment sur les caractéristiques des ménages.</i></li> <li>• <i>Compléter, si possible, la série sur la pêche avant 1997.</i></li> <li>• <i>Vérifier le calcul des exportations du secteur "pêche".</i></li> <li>• <i>Affiner le calcul des valeurs en francs constants dans le module pêche.</i></li> <li>• <i>Enregistrer les taux d'intérêt.</i></li> </ul>
Etablissement d'un module spécifique pour le secteur primaire	Quatre modules ont été élaborés au mois de mars 2001 et constituent désormais le secteur primaire pour lesquels les statistiques recueillies et des méthodes de calcul de la valeur ajoutée ont été confrontées aux données de la Comptabilité Nationale et harmonisées.	<p>Il reste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Compléter l'information recueillie sur la sylviculture au niveau des départements ministériels concernés.</i></li> <li>• <i>Vérifier la fiabilité des données concernant la production végétale.</i></li> <li>• <i>Détailler le calcul de la production et de la valeur ajoutée dans le sous-secteur sylviculture en exploitant cette information.</i></li> <li>• <i>Compléter les informations sur les exportations des produits agricoles, notamment du coton, de l'hévéa, etc.</i></li> <li>• <i>Ajouter un sous-module faisant le bilan alimentaire.</i></li> <li>• <i>A cet effet, réunir l'information disponible dans les études et enquêtes.</i></li> <li>• <i>modéliser les principaux ménages agricoles, les types d'exploitation, leurs objectifs et leurs contraintes</i></li> <li>• <b><i>Instaurer des méthodes de travail associant au cours de réunions régulières les représentants sectoriels à l'élaboration des projections, notamment la formulation des hypothèses sur l'évolution des principaux paramètres touchant les différents sous-secteurs.</i></b></li> </ul>

<sup>10</sup> Les activités marquées en italiques devraient de préférence être accomplies avant la prochaine mission du consultant.

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
Etablissement d'un module spécifique pour le secteur minier	Ce module avait été réaménagé en novembre 2000 et il n'a pas été modifié cette fois-ci.	<p>Il reste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser la collecte des séries sur les capacités de production installées et les investissements dans ce secteur, afin d'affiner les projections.</li> <li>• Confronter les statistiques recueillies et les méthodes de calcul de la valeur ajoutée avec les données de la ComptaNat, notamment en ce qui concerne la détermination de la valeur ajoutée dans les sous-secteurs</li> <li>• <b>Instaurer des méthodes de travail associant au cours de réunions régulières les représentants sectoriels à l'élaboration des projections, notamment la formulation des hypothèses sur l'évolution des principaux paramètres touchant les différents sous-secteurs.</b></li> </ul>
Adaptation du module destiné à déterminer les recettes fiscales issues du secteur minier	Le code minier est disponible qui donne des indications sur l'application des différentes taxes sur les productions et exportations minières.	<p>Il reste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter cette information.</li> <li>• L'exploiter et l'intégrer dans la maquette. Les résultats doivent être confrontés avec les recettes budgétaires constatées.</li> </ul>
Adaptation du module de la balance des paiements	En mars 2001, le module "Balance des paiements" a été entièrement reconstruit pour tenir compte de la présentation de la balance des paiements utilisée par la Banque centrale (qui est conforme à la dernière version "Manuel de la balance des paiements" du FMI).	<p>Il reste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier les spécifications utilisées en ce qui concerne les coefficients d'importations.</li> <li>• A cet effet, exploiter les statistiques disponibles sur les importations.</li> <li>• Préciser les liens entre le TOFE et la BdP.</li> </ul>
Vérification du traitement des importations dans la maquette, notamment l'utilisation des élasticités	La version initiale du modèle utilisait des élasticités à l'importation, pour lesquelles il n'existait pas de preuves empiriques. Elles avaient provisoirement été remplacées au mois de juin 2000 par des taux d'importation définis pour différentes catégories de biens importés.	Il faut entreprendre des recherches pour vérifier la pertinence de ces spécifications et faire des propositions adaptées.

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
Intégration d'un Tableau des Entrées - Sorties (TES) dans la maquette	Au cours de la mission, les possibilités de l'intégration d'un TES dans la maquette ont été étudiés (voir chapitre 3). La Division de la Comptabilité Nationale, avec l'appui du projet GTZ est en train de finaliser la confection du TES 1998. Celui-ci pourrait être prêt assez rapidement. La structure du TES agrégé qui sera incorporé dans MSEGUI, a été arrêtée et une maquette a été élaborée qui servira de grille de passage entre les TES détaillé et agrégé.	<p>En ce qui concerne la finalisation du TES 98, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter l'information (notamment sur les consommations intermédiaires importées et les transferts).</li> <li>• Ventiler les comptes des branches Industries manufacturières, BTP, Commerce et Transports entre composantes modernes et informelles.</li> <li>• Vérifier la cohérence et la plausibilité des coefficients techniques.</li> <li>• Contrôler les équilibres ressources-emplois et expliquer en particulier les différences constatées avec les publications antérieures de la comptabilité nationale.</li> <li>• Procéder à la publication du TES et présenter une analyse de l'économie guinéenne à travers une étude des coefficients d'input et d'output.</li> <li>• Accompagner la publication d'une note méthodologique détaillée sur l'établissement du TES et les sources exploitées.</li> </ul> <p>Ensuite, l'on pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intégrer le TES dans la maquette en concevant des procédures pour le projeter dans les années futures et effectuer des simulations de politique économique et de développement</li> <li>• Concevoir des possibilités de répartir les revenus et la consommation privée entre différents groupes socio-économiques identifiés dans les enquêtes (ESIP, EIBC etc.).</li> </ul>
Perfectionnement du module de la dette et mise à jour des données sur l'encours et le service de la dette	L'aménagement de ce module n'a pas été poursuivi au cours de la mission.	<p>Ce module doit être entièrement réaménagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• compléter les informations qui sont disponibles sur la situation de la dette publique intérieure et extérieure</li> <li>• éclater les rubriques pour suivre les différents types de bailleurs de fonds</li> <li>• prévoir la possibilité de simuler plusieurs variantes de remise de la dette</li> </ul>
Insérer dans la maquette des informations sur la programmation et l'exécution des programmes prioritaires dans le CDMT et créer un module des dépenses publiques prioritaires	Un nouveau module "Dépenses publiques prioritaires" a été créé (voir chapitre 4). Il s'agit de décrire l'évolution des dépenses par secteur prioritaire, de manière à déterminer le rythme possible de recentrage des dépenses publiques sur les dépenses qui ont un impact sur la pauvreté. A cet effet, il est prévu d'introduire chaque fois que cela est possible un	<p>Il faudrait compléter le module :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier avec les responsables du secteur, les paramètres du module "Enseignement de base".</li> <li>• Préparer sur le modèle du module "Enseignement de base", des modules pour les autres secteurs prioritaires.</li> <li>• Rassembler, à cet effet, toute information disponible sur la</li> </ul>

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
	lien entre dépenses et objectifs traduits par les indicateurs associés à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. La conception et l'implantation, à l'intérieur de ce module, d'un sous-module "Enseignement primaire" ont été achevées. Il permet de suivre la programmation et le suivi des dépenses publiques pour l'enseignement de base ainsi que l'impact sur les taux de scolarisation.	<p><i>programmation des programmes prioritaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Obtenir, si possible, des informations sur les coûts unitaires dans les secteurs prioritaires.</i></li> <li>• <i>Intégrer cette information dans la maquette et prévoir des procédés pour prendre en compte leur impact sur les autres variables de la maquette.</i></li> </ul>
Créer un module "Démographie"	Un nouveau module "Démographie" a été conçu et apprêté au cours de la mission (voir chapitre 5). Il comprend trois feuilles : "Démobase", "Démoprojection" et "Population". Un tel module est nécessaire pour suivre dans MSEGUI certains indicateurs de mise en œuvre et d'impact définis dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le plus souvent, le calcul de ces indicateurs est basé sur des groupes-cibles constitués par la totalité ou la fraction de la population (par exemple femmes, enfants scolarisables, actifs agricoles, etc.).	<p>Il faudrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Tester le module et vérifier les données de base introduites dans la maquette.</i></li> <li>• <i>Poursuivre la réflexion sur les hypothèses émises sur l'évolution des paramètres démographiques.</i></li> </ul>
Révision de la spécification de la fonction d'investissement	La version initiale du modèle utilisait une fonction d'investissement basée sur un coefficient marginal du capital (ICOR), qui n'était pas testée empiriquement. Cette fonction avait été provisoirement remplacée au mois de juin 2000 par un taux d'investissement par rapport au PIB.	Il faut entreprendre des recherches pour vérifier la pertinence de ces spécifications et faire des propositions adaptées, ainsi que la possibilité de détermination de ICORs sectoriels.
Enrichissement du tableau des indicateurs principaux	Un certain nombre d'indicateurs manquants et réclamés par les utilisateurs ont été inclus dans le tableau.	<i>Ce tableau doit être régulièrement révisé en fonction des informations disponibles et des demandes des utilisateurs.</i>
Vérification des équations de la maquette et le cas échéant, correction des dysfonctionnements constatés		<i>Même si la maquette est désormais entièrement opérationnelle et donne des résultats corrects et cohérents, il faudrait continuer les tests et vérifier les équations au cours de l'utilisation de la maquette, afin de s'assurer que toutes les formules sont copiées entièrement et que la distinction entre les années de projection et les années pour lesquelles sont enregistrées les données du passé, est respectée.</i>
<b>Protection de toutes les feuilles lors de l'utilisation de la maquette</b>	Toutes les cellules contenant des formules sont verrouillées. Seules les cellules destinées à recevoir des entrées par l'utilisateur (variables exogènes, paramètres), sont déverrouillées.	<b><i>Lors de l'utilisation de la maquette, toutes les feuilles doivent impérativement rester protégées, de préférence par un mot de passe connu uniquement par l'équipe, afin d'éviter</i></b>

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
	Toutes les feuilles sont protégées, afin d'éviter que des formules soient écrasées accidentellement par les utilisateurs.	<b><i>tout effacement involontaire par les utilisateurs de formules ou de liens entre variables. Une copie de la dernière version de la maquette doit être conservée sur disquette.</i></b>
<b>Actualiser régulièrement les définitions anti-virus</b>	Lors de la mission, les définitions anti-virus du logiciel Norton Antivirus ont été actualisées sur l'ordinateur de la DESM.	<b><i>Actualiser régulièrement les définitions anti-virus qui pourraient être obtenues auprès du projet GTZ.</i></b>
Réalisation de macro-commandes en Visual Basic, afin de faciliter et automatiser le maniement du programme et le rendre plus convivial	Un menu a été conçu qui permet de gérer les actions élémentaires de la maquette (Modification, Impression, Amorçage, Calculer), notamment l'impression automatique des différents tableaux de sortie.	Il reste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les tableaux détaillés que l'on souhaite imprimer à partir du menu.</li> <li>• Ajouter les macro-commandes correspondantes.</li> </ul>
Etablissement des graphiques associées au cadrage	L'insertion des graphiques dans le rapport sur le cadrage macro-économique avait été automatisée au mois d'avril 2001. La procédure mise au point n'a toutefois pas été respectée correctement lors de l'établissement du rapport sur le cadrage macro-économique en septembre 2001, de sorte que les graphiques contenus dans ce rapport ne correspondent pas au scénario présenté. Les liens ont été réintroduits ; la procédure à suivre est rappelé dans l'annexe 2.	
Utilisation de MSEGUI pour réaliser régulièrement un rapport annuel sur l'économie nationale		Il faudrait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les tableaux et graphiques qui doivent figurer dans le rapport.</li> <li>• Préparer une feuille permettant leur génération et intégration automatique dans le texte en fonction des périodes sous revue.</li> </ul>
Préparation de documents pédagogiques appropriés pour la formation et la publication de manuels d'utilisation	Une version provisoire du manuel est disponible qui a été présentée à l'occasion du séminaire régional à Ouagadougou.	<b><i>Commencer la rédaction d'un manuel :</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir sur le contenu.</li> <li>• Préparer un plan du document.</li> </ul>

Activité	Etat d'avancement	Travaux à réaliser <sup>10</sup>
Conception d'un système d'échange d'informations approprié pour alimenter la maquette		Les personnes-ressources dans les départements sectoriels devraient faire partie du système d'échange d'informations à mettre en place. D'une manière d'abord informelle, il faudrait les associer désormais aux travaux de projection, notamment en ce qui concerne la construction des modules sectoriels et l'établissement des hypothèses sur l'évolution des paramètres dans leurs secteurs respectifs.
Mise en place d'une banque de données qui comprendra les indicateurs économiques et financiers régulièrement mis à jour	La DESM a commencé à classer systématiquement les informations, en utilisant des classeurs, ce qui permet de les retrouver facilement.	<i>Il faudrait réfléchir sur la manière de créer des fichiers dans lesquels les informations périodiques seront systématiquement enregistrées. Un certain nombre d'indicateurs peut ensuite être directement lié à la maquette de prévision. Il faudrait commencer par exemple, par l'enregistrement de l'indice des prix à la consommation et calculer les moyennes annuelles à utiliser dans le modèle.</i>

## ANNEXE 2

### RAPPEL DE LA PROCEDURE D'INSERTION DES GRAPHIQUES DANS LE RAPPORT SUR LE CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE

L'insertion des graphiques dans le rapport sur le cadrage macro-économique avait été automatisée lors de la dernière mission du consultant au mois d'avril 2001. La procédure mise au point n'a toutefois pas fonctionné correctement lors de l'établissement du rapport sur le cadrage macro-économique en septembre 2001, de sorte que certains graphiques contenus dans ce rapport ne correspondent pas au scénario présenté. C'est pourquoi, la procédure à suivre est rappelé ci-après :

Afin d'automatiser l'insertion dans le fichier texte (fichier Word™) celui-ci a été lié d'une manière fixe, aux graphiques des principaux indicateurs se trouvant sur une feuille dans un fichier Excel™. Celui-ci a été nommé "Cadrages.xls". Ce dernier doit recevoir le scénario élaboré à l'aide du modèle MSEGUI représentant le cadrage macro-économique que l'on souhaite publier.

Pour insérer les graphiques dans le rapport, il faut donc :

- ✓ enregistrer obligatoirement le fichier MSEGUI contenant le scénario du cadrage à publier, sous le nom de "Cadrages.xls" dans le répertoire C:\MSEGUI\Rapports\ ;
- ✓ ouvrir le dernier fichier Word™ contenant le texte sur le cadrage. Les liens avec le fichier "Cadrages.xls" et, par conséquent les graphiques, seront donc automatiquement mis à jour (à cet effet, le programme ouvrira le fichier Excel™, il est conseillé de répondre par non à la demande d'activer les macros) ;
- ✓ par prudence, vérifier les liens en activant dans le fichier Word™ l'option "Edition", puis "Liaisons" ;
- ✓ le cas échéant, procéder à un reformatage (taille et /ou positionnement des graphiques).



## **ANNEXE 3**

### **LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

El Hadj Oumar KOUYATE, Secrétaire d'Etat au Plan  
Faman MAGASSOUBA, Chef de Cabinet, Secrétariat d'Etat au Plan  
El Hadj Amadou SOW, Président du CI-DSRP  
Morike CAMARA, Conseiller Technique au Secrétariat d'Etat au Plan  
Oumar DIALLO, Directeur National de la Statistique  
Marcelin D. BANGOURA, Directeur National Adjoint du Plan  
Amadou BAH, Directeur National de l'Economie  
Sékou DIOUBATE, Chef Division Comptabilité Nationale  
Dr. Jörg DUX, Conseiller GTZ, Secrétariat d'Etat au Plan  
Mamadou SOW, Assistant au CI-DSRP  
Boulivél SOW, Chargé de la Coopération guinéo-allemande, Direction Nationale de la Coopération  
Ababakar Sidiki YATTARA, Chef Cellule CDMT Education, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique

Cadres de la Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques faisant partie de l'équipe ayant travaillé avec le consultant :

Abdoulaye TOURE, Chef Division Etudes et Stratégies Macro-économiques  
Frédéric Soulé TINGUIANO, Chef Section Suivi des Politiques et Stratégies  
Augustin Tchongo MASSANDOUNO, Chef Section Projections Macro-économiques

## ANNEXE 4

### LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

- International Monetary Fund: **Guinea – Staff Report for the Request for a Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility**, Washington, April 18, 2001
- République de Guinée : **La Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée**, document provisoire, Conakry, juin 2001 et la version provisoire de novembre 2001
- République de Guinée, Direction Nationale de la Statistique et de l'Information, Fonds des Nations Unies pour la Population, Agence des Etats-Unis pour le Développement International : **Enquête démographique et de santé – Guinée 1992**, Conakry et Calverton (Maryland USA), novembre 1994
- République de Guinée, Groupe thématique Développement rural et environnement : **Document de synthèse, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée**, octobre 2001
- République de Guinée, Groupe thématique Développement rural et Environnement : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**, Conakry, octobre 2001
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale du Plan, Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques : **Cadrage macro-économique, Mise en place du Cadrage des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)**, Conakry, 4 septembre 2001
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Caractéristiques économiques**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Caractéristiques des ménages**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Caractéristiques d'Education**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000

- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Caractéristiques de l'Habitation**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 – Etat de la population**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 – Perspectives démographiques**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 - Fécondité**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Nationale de la Statistique, Bureau National du Recensement : **Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 – Mortalité**, Projet GUI/94/P02 – FNUAP – Gouvernement, Conakry, 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, Service Statistique et Planification, Section Statistique : **Données statistiques, Enseignement primaire, Année scolaire 2000 - 2001**, Conakry, juillet 2001
- République de Guinée, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, Service Statistique et Planification, Section Statistique et Informatique : **Annuaire statistique – Enseignement primaire Année scolaire 1999-2000**, Conakry, septembre 2000
- République de Guinée, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, Service Statistique et Planification, Section Statistique et Informatique : **Annuaire statistique – Enseignement secondaire Année scolaire 1999-2000**, Conakry, juillet 2000
- République de Guinée, Ministère du Plan et de la Coopération, Projet d'Appui au Développement Socio-économique – PADSE, Enquête Permanente auprès des Ménages : **Un profil de pauvreté en Guinée**, Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages avec module Budget et Consommation, EIBC 1994-1995, Conakry, *sans date*
- République de Guinée, Ministère du Plan et de la Coopération, Projet d'Appui au Développement Socio-économique – PADSE, Enquête Permanente auprès des Ménages : **Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages avec module Budget et Consommation, EIBC 1994-1995**, Rapport final, Conakry, *sans date*

République de Guinée, Ministère du Plan et des Finances, Projet d'Appui au Développement Socio-économique : **Dimensions sociales de l'ajustement structurel (DSA) – Enquête sur les informations prioritaires (ESIP), Annexes statistiques**, Enquête permanente auprès des ménages, Conakry, juin 1991

Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest : **Enquête sur les migrations et l'Urbanisme en Guinée (EMUG) 1992-1993 – Rapport national descriptif**, Réseau Guinéen sur les Migrations et l'Urbanisation, Conakry, 1997

World Bank: **Country Assistance Strategy Progress Report**, Washington, July 2, 2001

## ANNEXE 5

### L'UTILISATION DU MODELE MSEGUI DANS LE CADRE DE L'ELABORATION ET DU SUIVI DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LES ADAPTATIONS EFFECTUEES ET PREVUES

L'élaboration et le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté nécessitent des instruments d'analyse permettant de guider les décideurs dans le choix de la politique économique à mettre en œuvre. En particulier, il s'agit

- d'adapter le modèle MSEGUI utilisé pour les cadrages macro-économiques, afin qu'il puisse servir pour la programmation et le suivi des dépenses publiques dans le cadre du CDMT et de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté,
- d'élargir la base des informations socio-économiques utilisées par cet instrument, en vue d'affiner l'analyse.

En vue de rendre le modèle MSEGUI apte aux nouvelles exigences, la DNP, avec l'appui de la GTZ, a déjà procédé à des améliorations qui ont notamment porté sur :

- le fonctionnement des principaux modules du modèle (secteur réel, balance des paiements, finances publiques) et l'harmonisation des nomenclatures et des méthodologies de prévision utilisées dans les différents secteurs,
- la description plus détaillée du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) dont l'évolution est cruciale pour la réduction de la pauvreté,
- l'amorçage du développement d'un module de dépenses publiques prioritaires pour le rendre apte à servir de base à la programmation à moyen terme des dépenses publiques. Il devrait décrire l'évolution des dépenses par secteur prioritaire, de manière à déterminer le rythme possible de recentrage des dépenses publiques sur les dépenses qui ont un impact sur la pauvreté. A cet effet, il est prévu d'introduire chaque fois que cela est possible un lien entre dépenses et objectifs traduits par les indicateurs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté,
- la conception et l'implantation, à l'intérieur du module cité ci-dessus, d'un sous-module "Enseignement primaire" qui permet le suivi de la programmation et de la réalisation des dépenses publiques allouées à l'enseignement de base ainsi que d'évaluer leur impact sur les taux de scolarisation,
- l'intégration d'un module de projection démographique pour connaître les différents groupes-cible composant les indicateurs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (par exemple femmes, enfants scolarisables, actifs agricoles, etc.).

Parallèlement, d'importants efforts ont été entrepris pour améliorer l'intégration de l'information de base dans le modèle, en collectant les données disponibles au niveau des services sectoriels et en exploitant et classant les statistiques issues des recensements et enquêtes. En plus, la Division de la Comptabilité Nationale, avec l'appui du projet GTZ est en train de finaliser la confection du Tableau Entrées - Sorties (TES) 1998. L'intégration du TES dans MSEGUI permettra notamment d'assurer une meilleure cohérence des prévisions du secteur réel et des prix. Elle facilitera l'analyse des interdépendances des différentes branches de l'économie guinéenne et contribuera à déceler les effets d'entraînement des secteurs porteurs de croissance.

Il faudrait toutefois encore pousser plus loin les perfectionnements de l'instrument et l'exploitation des bases de données. Il s'agit notamment de :

- décrire de manière plus détaillée les revenus et la consommation des différents groupes sociaux pour pouvoir indiquer l'évolution de la répartition des revenus réels durant la période de projection,
- modéliser notamment les principaux ménages agricoles, les types d'exploitation, leurs objectifs et leurs contraintes,
- exploiter à cet effet les différentes enquêtes (ESIP, EIBC etc.) disponibles, en vue de constituer et intégrer dans MSEGUI, autour du TES une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS),
- intégrer un module "Bilan alimentaire",
- préciser les filières d'exportation de produits agricoles,
- mettre en place d'autres instruments tels qu'un Modèle d'Equilibre Général Calculables (MEGC) ou des micro-simulations traiter des questions qui ne pourront pas être abordées par MSEGUI.

Au niveau institutionnel, des mesures seront prises afin que le recours au modèle MSEGUI lors de l'élaboration et du suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des programmes prioritaires soit assuré à chaque étape du processus. L'outil doit être utilisé, afin de vérifier la cohérence macro-économique des projections sectorielles et budgétaires. Cette réflexion sur la faisabilité du cadrage macro-économique et la disponibilité des ressources budgétaires est essentielle pour préparer la prise de décision sur la meilleure allocation des ressources, susceptible de profiter à la lutte contre la pauvreté.

A cet effet, un système d'échange d'informations sera mis en place autour du modèle et les représentants sectoriels seront associés systématiquement en tant que personnes-ressources pour valider régulièrement les données collectées et intégrées dans la base de données du modèle, collaborer à la construction des modules sectoriels, et participer à l'établissement des projections, notamment la formulation d'hypothèses sur l'évolution des paramètres dans leurs secteurs respectifs.